

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les projets de règlement suivants :

- **Projet de règlement numéro 601-2023 modifiant le plan d'urbanisme numéro 423-2011**
- **Projet de règlement numéro 602-2023 sur les Projets particuliers de construction, de modification, ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI)**

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 16 octobre 2023, le conseil a adopté le projet de règlement d'amendement numéro 601-2023 modifiant le plan d'urbanisme numéro 423-2011 et le projet de règlement numéro 602-2023 sur les Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI);
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 novembre 2023 à 18h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 1048, rue Saint-Cyrille, Normandin;
3. L'objet des projets de règlement assujettis à la consultation publique est :
 - a) d'ajouter une section qui aborde le phénomène d'îlot de chaleur urbain sur le territoire, conformément aux nouvelles exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) (601-2023);
 - b) d'insérer un plan identifiant les îlots de chaleur urbains (601-2023);
 - c) d'autoriser, à certaines conditions, la réalisation de projets particuliers, malgré le fait qu'ils dérogent à la réglementation, à travers un processus d'évaluation discrétionnaire basé sur des critères (602-2023);
4. Au cours de cette assemblée publique les projets de règlement et les conséquences de leur adoption et de leur entrée en vigueur seront expliqués et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
5. L'ensemble des projets de règlement peuvent être consultés aux heures et jours réguliers d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville sis au 1048 rue Saint-Cyrille, Normandin, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que sur le site internet de la Ville.

Donné à Normandin ce 20 octobre 2023


Jean-Sébastien Nadeau,
Directeur général et greffier

Certificat de publication

Avis d'assemblée publique de consultation – Projet de règlement d'amendement numéro 601-2023, et projet de règlement 602-203.

Je, soussignée, directeur général et greffier de la Ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office qu'il y a eu affichage au bureau de la Ville et sur le site internet, de l'avis ci-joint, le 20 octobre 2023 entre 8h00 et 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Normandin, ce 20 octobre 2023.



Jean-Sébastien Nadeau,
Directeur général et greffier

Renseignements : (418) 274-2004